

# **RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE PUBLIC D'ÉLIMINATION DES DÉCHETS 2008**

En application des dispositions du décret n° 2000-404 du 11 mai 2000 relatif au rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets,

Le conseil de communauté prend acte des indicateurs techniques et financiers du service :

## **Ramassage sélectif des déchets ménagers en porte à porte :**

Marché rendu exécutoire le 05.10.05, passé en application des articles 104.1.2 et 308 du Code des marchés publics, attribué à la société SITA SA ayant son siège à Strasbourg, pour un montant TTC annuel de 658 430,78 €. Ce contrat a été signé pour 4 ans avec possibilité d'une année reconductible, prenant effet au 1<sup>er</sup> janvier 2006.

Le conseil de communauté, lors de la séance du 4 décembre 2008, a décidé la reconduction d'une année.

## **Ramassage du verre en apport volontaire :**

Contrat de services, marché renouvelé le 1<sup>er</sup> janvier 2007 pour une durée de 3 ans, avec la société RECYCAL de Ribeauvillé (68) pour un montant de 34150.35 € TTC.

## **Ramassage des déchets verts en plates formes :**

Contrat signé avec le prestataire de service SUNDGAU COMPOST de Hirsingue (68) pour un montant de 72584 € TTC pour un an. A pris effet au 1<sup>er</sup> janvier 2006, pour une durée de 4 ans, avec possibilité d'une année reconductible. Le conseil de communauté, lors de la séance du 4 décembre 2008, a décidé la reconduction d'une année.

## **Ramassage des déchets toxiques :**

Contrat signé avec la société TREDI, basée à Ottmarsheim, pour un montant de 15436.76 € TTC.

Ce contrat a pris effet au 1<sup>er</sup> janvier 2006 pour une durée de 4 ans, avec possibilité d'une année reconductible. Le conseil de communauté, lors de la séance du 4 décembre 2008, a décidé la reconduction d'une année.

# I/ INDICATEURS TECHNIQUES

## 1. Usagés concernés (communes membres)

ALTENACH	344	GOMMERSDORF	375
AMMERTZWILLER	314	GUEVENATTEN	144
BALLERSDORF	719	HAGENBACH	593
BALSCHWILLER	762	HECKEN	402
BELLEMAGNY	177	MAGNY	187
BERNWILLER	599	MANSPACH	499
BRECHAUMONT	345	MONTREUX JEUNE	274
BRETTEN	105	MONTREUX VIEUX	769
BUETHWILLER	224	RETSWILLER	583
CHAVANNES SUR L'ETANG	436	ROMAGNY	186
DANNEMARIE	1988	SAINT COSME	66
DIEFMATTEN	251	STERNENBERG	130
EGLINGEN	247	TRAUBACH LE BAS	393
ELBACH	276	TRAUBACH LE HAUT	448
ETEIMBES	280	VALDIEU LUTRAN	305
FALKWILLER	178	WOLFERSDORF	351
GILDWILLER	278		

Soit au total **13 228 habitants.** (recensement population 1999)

## 2. Fréquence et type de collectes

Type de déchets	Fréquence des collectes
Ménagers hors sélectif	Hebdomadaire
Bouteilles plastiques	Hebdomadaire
Papiers/cartons	Hebdomadaire
Métaux	Mensuelle
Objets encombrants	Trimestrielle
D3E	Apport Volontaire Trimestrielle
Batteries	Annuelle
Déchets toxiques	Apport Volontaire Trimestrielle
Piles	Apport volontaire
Verre	Apport volontaire
Déchets verts	Apport volontaire

Un calendrier par zone est établi chaque année et adressé à tous les foyers du périmètre communautaire.

### 3. Localisations des traitements

Le marché conclu avec SITA comprend la collecte, le transport et le traitement des déchets (sauf les ordures ménagères, juste collecte et transport). L'entreprise s'engage à traiter ou à faire traiter ces derniers en conformité avec la législation en vigueur, après avoir obtenu les autorisations nécessaires.

Les refus de tri ainsi que les ordures ménagères non triées (tonnages enlevés en pesée embarquée) sont acheminés au centre d'incinération de Bourogne (90).

Au 1er janvier 2006, la Porte d'Alsace a conclu un contrat de garantie de reprise de matériaux avec Eco Emballages, dit "barème D". Les repreneurs désignés sont :

Matériaux	Repreneur de collecte sélective
Acier	USINOR PACKAGING Paris la Défense (92)
Aluminium	FAR-AFFIMET Compeigne (60)
Papier/carton	ELA : REVIPAC/MATUSSIÈRE ET FOREST Raon l'Etape (88) EMR : REVIPAC/SODAREC Kaysersberg Packaging (68)
Plastique	PVC, PET, PEHD : VALORPLAST
Verre	OI Manufacturing Gironcourt sur Vraine

### 4. Récapitulatif des tonnages de l'exercice

Un récapitulatif des résultats des collectes est annexé au présent rapport, ainsi que le dossier de présentation de la pesée embarquée.

## **II/ INDICATEURS FINANCIERS**

### 1. Base du marché SITA

Prestation de service par marché négocié pour la collecte des déchets ménagers en porte à porte.

Titulaire du marché : société SITA SA, pour un montant HT de 624 105 € soit un TTC de 658 430,78 €, toutes prestations comprises (ramassage, transport et élimination des déchets). Le traitement des ordures ménagères ne figure pas dans le marché. SITA a également obtenu le marché pour la maintenance et le renouvellement de bacs pour un montant annuel de 31 090 € TTC.

Le marché est exprimé en fonction du tonnage collecté, avec un coût global pour le transport, la collecte et le traitement.

Le taux de revalorisation pour 2008 est de 3.90% (formule de révision des prix).

Type de collecte	Tonnage	Prix unitaire	Prix unitaire après revalorisation	Montant HT (Base du marché sans revalorisation)	Montant HT après revalorisation
<b>Déchets ménagers hors sélectifs</b>					182 809.50
- Collecte, transport	1275	138,00	143.38	175 950	
-					
<b>Bouteilles plastiques</b>					139 505.12
- Collecte, transport et traitement	167	804,00	835.36	134 268	
<b>Papiers/cartons</b>					182 041.92
- Collecte, transport et traitement	1116	157,00	163.12	175 212	
<b>Métaux</b>					27 743.04
- Collecte, transport et traitement	169	158,00	164.16	26 702	
<b>Encombrants</b>					100 310.94
- Collecte, transport et traitement	431	224,00	232.74	96 544	
<b>Batteries</b>	211 unités	2,41	2.50	508.51	527.50
<b>TOTAUX</b>				<b>609 184.51</b>	<b>632 938.02</b>

NB : le taux de TVA applicable à l'ensemble de la prestation est de 5,5%.

*A compter du 1<sup>er</sup> juillet 2007, les appareils de réfrigération ont été retirés du marché par avenant. A partir de cette date, une nouvelle collecte a été mise en place en apport volontaire pour collecter l'ensemble des D3E.*

## 2. Base du marché SUNDGAU COMPOST

Prestation de services par marché pour la collecte sur plates formes, le transport et le traitement des déchets verts.

Titulaire du marché : société SUNDGAU COMPOST, pour un montant annuel TTC de 72 584 € (marché conclu pour 4 ans). Le coût facturé est de 44.59 € HT la tonne, après revalorisation des prix à 3.70%.

## 3. Base du marché TREDI

Prestation de services par marché d'une durée de 4 ans. Ce marché est conclu pour la collecte, le transport et le traitement des déchets toxiques des ménages. Montant annuel du marché : 14 639,05 € HT soit une facturation à la tonne à 1 517 € HT la tonne.

(Il n'y a pas de révision de prix prévue dans le marché).

#### 4. Base du marché RECYCAL

Prestation de services par marché pour la collecte, le transport et le traitement du verre.  
Titulaire du marché : société RECYCAL, pour un montant HT de 41,50 € la tonne.

#### 5. Convention avec le SM4

Convention avec le syndicat mixte du secteur 4 pour le traitement des ordures ménagères. La tonne est facturée 99 € TTC après déduction d'une aide du conseil Général du Haut Rhin.

#### 6. Dépenses et recettes

PM : depuis 1999, la redevance est facturée au poids. La facturation 2008 s'établit sur la base de 0,77 € par levée de bac, 0,37 € par kilo enlevé, ainsi qu'une part fixe de 23,00 € par semestre et par foyer.

#### **FONCTIONNEMENT :**

OBJET	DEPENSES	RECETTES
Dépenses SITA	701 929.10	
Traitement Bourogne	120 828.32	
Dépenses SUNDGAU COMPOST	99 632.74	
Dépenses RECYCAL	31 947.24	
Dépenses Déchets toxiques	9 511.43	
Divers (reste à réaliser, dotation aux amortissements, etc.)	99 554.17	
Frais de Personnel	25 481.41	
Déficit Antérieur 2007	-	
Redevance des usagers		801 455.94
Soutiens Eco Emballages		261 360.34
Recettes diverses		31 384.10

TOTAL	1 088 884.48	1 094 200.34
-------	--------------	--------------

#### **INVESTISSEMENT :**

	Dépenses	Recettes
Amortissement Plateforme Déchets Verts	18 300	18 300
Excédent 2007		18 786.27

TOTAL	18 300	37 086.27
-------	--------	-----------

Le Résultat 2008 est de 24 102.13 €.

Dannemarie, le

Le Président,

Gérard LANDEMAINE